Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 3

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

5. Cotisations.
6. Admissions.
7. Démissions.
8. Nominations.
   a) du président
   b) du comité
   c) d'un membre nouveau au comité
   d) éventuellement d'un caissier
9. Honorariats.
10. Activité pour 1984.
11. Divers et imprévus, présentation d'un film.

Le comité

Le comité espère que chacun de vous a bien commencé l'année et espère que vous serez nombreux à participer à cette assemblée générale.

Salutations à tous et à chacun.

Le secrétaire

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DU LAC FRANÇAIS

L'assemblée générale de notre société aura lieu le **dimanche 11 mars 1984, à 14 h., au Buffet de la Gare, à Sugiez.**

P. O. Le secrétaire: *J. C.*

COURS DE VULGARISATION

THÈME:

Les conditions essentielles pour une bonne récolte, **lundi 5 mars, salle de paroisse, à 7 h. 30, Yvonand.**

Le cons. apicole

Comptes rendus

SOCIÉTÉ GENEVOISE D'APICULTURE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DU 12 NOVEMBRE 1983
BRASSERIE FELDSCHLÖSSCHEN, ROUTE DES JEUNES, ACACIAS

ORDRE DU JOUR:

1. Ouverture de la séance, communications.
2. Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée.
3. Rapport du président, du trésorier, des vérificateurs des comptes, du bibliothécaire, de l'inspecteur cantonal des ruchers.
4. Election partielle du comité.
5. Désignation des vérificateurs des comptes.
6. Fixation de la cotisation 1985.
7. Programme d'activité 1984.
8. Propositions individuelles.

1. Ouverture de la séance, communications

M. J.-P. Jungo, président, ouvre la séance à 15 h., remercie les membres qui

ont fait l'effort de se déplacer, particulièrement M. O. Schmid, président d'honneur, MM. L. Gay et P. Zimmermann, membres d'honneur, ainsi que M. B. Walker, vétérinaire cantonal.

Il félicite les inspecteurs de retour parmi nous après leur assemblée du matin à Grangeneuve.

Il prie l'assemblée de bien vouloir excuser les absences de MM. Barbier et Vauthey, membres d'honneur, de Mme Amman, MM. Chassot, Decorvet, D'Inco, Ph. Häberlin, Meyer, Périat.

2. Lecture du procès-verbal

Le procès-verbal de la dernière assemblée est accepté. J.-P. Dalphin quitte le poste de secrétaire, étant nommé inspecteur cantonal des ruchers. Le président le félicite et le remercie pour le travail accompli, puis il présente son remplaçant, G. Frison.

3. Rapport du président

Après un printemps diluvien nous voici au terme d'une médiocre année apicole, voire nulle pour certains, ce qui donne une faible moyenne de 7,5 kg par ruche.

Notre société compte trois cent quarante-six membres. 1983 a vu l'adhésion de neuf nouveaux membres et la radiation de onze membres pour non-paiement des cotisations. Nous déplorons la disparition de cinq membres, à la mémoire desquels l'assemblée se lève et observe une minute de silence.

Le comité s'est réuni:

— en décembre pour établir le programme des assemblées mensuelles et nommer les responsables des cours apicoles;
— en février pour préparer la sortie du Jeûne genevois et en désigner le responsable;
— en mars pour la préparation de l'assemblée des délégués SAR, discussion de l'ordre du jour et désignation de nos représentants;
— en juin, suite à la démission de l'inspecteur cantonal des ruchers, pour proposer son successeur; le président tient à remercier M. Ph. Laperrousaz pour l'excellent travail qu'il a accompli à ce poste et félicite M. J.-P. Dalphin, nouvel inspecteur;
— en octobre, en vue de l'assemblée de ce jour.

Le cours pour débutants a été suivi par vingt-quatre néophytes, sous la responsabilité de M. O. Schmid et avec la collaboration du président et de M. L. Gay, lequel a mis son rucher exemplaire à disposition.

Le cours d'élevage, avec neuf participants, moniteurs responsables: MM. J.-P. Dalphin et A. Tornare; le cours a été donné au rucher d'Alain.

Le président remercie les responsables de ces cours de leur dévouement. Pour la première fois, un cours de travail au microscope et de dissection a été donné, en deux groupes de sept membres, par J.-P. Jungo, à son domicile. Ce cours sera à nouveau donné au printemps prochain. Les inscriptions seront prises lors des assemblées mensuelles.

Cette année la Société a proposé une nouvelle boîte à miel en plastique. Elle a eu du succès. Bravo à M. O. Schmid qui en a organisé la vente.

Soixante-cinq personnes ont participé à la sortie du Jeûne genevois. Départ des Vernets en car, via Bellegarde et Nantua, nous atteignons Viriat, petit village situé à 10 kilomètres au nord de Bourg-en-Bresse, où café et croissants sont offerts par la Société. Puis, avant d'effectuer l'intéressante visite des pépinières Rhône-Alpes, plus particulièrement du département des végétaux mellifères et pollinifères, M. A. Gayraud, pépiniériste-apiculteur, nous fit un exposé passionnant sur les plantes apicoles. A midi un repas gastronomique fut servi dans une auberge de Montmerle, sur les bords de la Saône. Retour par le chemin des écoliers des participants enchantés de cette journée. Un grand merci à l'organisateur, M. M. Favre.

Le président espère, qu'en vue du centenaire de la Genevoise en 1986, les apiculteurs auront à cœur de présenter de beaux ruchers et qu'ils participeront assidûment aux assemblées pour affermir leurs liens d'amitié et leurs connaissances apicoles.

Puis il remercie chaleureusement les apiculteurs qui viennent aux assemblées mensuelles car, par leur présence, ils prouvent au comité que l'apiculture vaut la peine d'être défendue à Genève.

Le rapport du président est accepté à l'unanimité.

Rapport du trésorier

Les finances sont saines, très légère augmentation de l'avoir. Un tiers des membres n'a pas payé sa cotisation. Le trésorier rappelle que, statutairement, la cotisation est payable au plus tard lors de l'assemblée générale et que les retardataires ne sont pas couverts par les assurances.

Rapport des vérificateurs des comptes

M. A. Loup, rapporteur, relève l'excellente tenue des comptes par M. V. Casutt et demande décharge à l'assemblée.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Rapport du bibliothécaire

Si les apiculteurs genevois empruntent peu de livres à la bibliothèque de la SAR, ils en ont demandé plus de cinquante à la leur, qui s'est enrichie de quelques volumes cette année.

Le président relève la grande disponibilité du bibliothécaire, M. M. Buscarlet, et l'en remercie.

Rapport de l'inspecteur cantonal des ruchers

M. J.-P. Dalphin remercie M. R. Jeanneret, M. Ph. Häberlin, M. R. Häberlin et M. W. Stucki, inspecteurs, pour leur efficace collaboration. Vu le faible effectif des inspecteurs, cinq apiculteurs suivent un cours de formation. Ce sont MM. D'Inco, Favre, Ferrari, Loup et Roléro.

Situation sanitaire: tous les bans ont été levés, aucune maladie à déclaration obligatoire n'a été décelée cette saison.

L'inspecteur cantonal tient à remercier chaleureusement son prédécesseur, M. Ph. Laperrousaz, de la parfaite organisation de l'inspectorat et de la bonne situation sanitaire du rucher genevois.

Mais il est nécessaire de rester vigilant et de parler de la varroase. Si nous avons pu croire que l'infestation viendrait du nord de la Suisse, il faut savoir qu'elle a progressé rapidement avec la transhumance et qu'elle a été décelée dans le sud de la France.

Prochainement un règlement sera édicté par l'Office vétérinaire fédéral concernant la lutte contre le varroa.

M. B. Walker, vétérinaire cantonal, se plaît à souligner qu'il n'a pas de problème avec l'apiculture. Il remercie M. Ph. Laperrousaz de sa précieuse et aimable collaboration puis il félicite son successeur, M. J.-P. Dalphin.

4. Election partielle du comité

Les membres sortants: MM. M. Buscarlet, J.-P. Dalphin, M. Favre, R. Häberlin, J.-P. Jungo, A. Rossier, sont réélus.

5. Désignation des vérificateurs des comptes

Sont élus: Mme M. Simonet, M. J.-L. D'Inco; suppléant: M. A. Reléro.

6. Fixation de la cotisation pour 1985

La cotisation est maintenue à 25 francs.

7. Programme d'activité pour 1984

Assemblées mensuelles. Cours de débutants, d'élevage, de dissection. Sortie du Jeûne genevois.

Le président attend les suggestions qui lui seront faites, par écrit, en vue d'animer le centenaire de la Société; les meilleures seront récompensées.

8. Propositions individuelles

M. V. Casutt distribue aux participants de la sortie du Jeûne genevois, le catalogue 84 du pépiniériste rencontré.

M. P. Zimmermann félicite et remercie le président et le comité.

La séance est levée à 16 h. 30.

Des films sont présentés en attendant le repas réunissant de nombreux membres... heureux.

Le secrétaire

SECTION DES ALPES

Assemblée générale d'automne du 20 novembre 1983 à la grande salle du Café de l'Etoile, à Aigle.

Régulièrement convoquée par le «Journal suisse d'apiculture», elle est ouverte à 14 h. 20 par M. le président Jean-Pierre Guillet, qui salue l'assistance et souligne présence parmi nous de nos membres d'honneur, M. A. Paroz, Mme Henchoz et M. Henri Barbey-Regamey qui, malgré ses 93 ans, a fait le déplacement à Aigle. Il salue également M. Ami Doudin, venu du Valais, membre ami, très connu dans les milieux apicoles romands, ancien inspecteur des ruchers à Martigny. Il souhaite une cordiale bienvenue à notre conférencier du jour, M. Georges Fragnière, administrateur caissier de la SAR. Enfin, il nomme les membres excusés qui sont: MM. Marcel Oguey, Marc Durgniat, Robert Neyroud, Albert Zurcher, Emile Gonzel, Arthur Mottier, Claude Sumi, Gilbert Barraud et Florian Guillet.

Le procès-verbal est lu et adopté avec les remerciements d'usage à son auteur.

Trois nouveaux membres font leur entrée dans la section. Un membre démissionne. Trois membres sont décédés, un instant de silence est observé en leur mémoire.

Rapport présidentiel: par un bref exposé le président relate la situation apicole écoulée: hivernage bon, les colonies se développent bien jusqu'à fin avril; c'est en mai que la situation s'aggrave car il fallut secourir les colonies qui criaient famine et nombreuses furent celles qui périrent... mais, comme par enchantement, pour la plupart d'entre nous, les mois qui suivirent furent une source de grandes satisfactions.

Le comité s'est réuni quatre fois la course 1983 fut peu fréquentée du fait qu'elle était couplée au 75e anniversaire de la F. V. A. qui eu lieu à Château-d'Œx le 3 juillet par un temps splendide; un jour de détente loin des contraintes. Mis aux voix, ce présent rapport est admis par acclamation.

Rapport du caissier; les comptes sont présentés par notre argentier, M. Michel Bergoz et font état d'un bénéfice comptable de 426 fr. 15, dont 400 francs ont été versés à la réserve du centenaire de la section.

Rapport de la commission de vérification des comptes; M. Henri Walter, au nom de la commission, confirme l'exactitude des comptes et félicite le caissier pour la présentation et la bonne tenue des comptes. Soumis au vote, comptes et rapport sont adoptés par acclamation.

Le membre suppléant à la commission est proposé en la personne de M. Patrick Polo, qui est élu par acclamation.

A ce jour, l'effectif de la section est de deux cent trente-quatre membres actifs et sept membres amis.

Renouvellement du comité; le président donne connaissance des articles 40 à 44 de nos statuts et, sur proposition de

M. Adrien Paroz, le comité est réélu en bloc, par acclamation, pour quatre ans.

Rapports des inspecteurs et conseillers apicoles; à tour de rôle chacun donne connaissance de la situation de sa circonscription.

Conférence; la parole est à M. Georges Fragnière qui sut en termes aisés, tenir en éveil l'assemblée. La première partie de la conférence concernait les facteurs de rendements en apiculture, facteurs qui sont liés au milieu, au climat et à la flore; la deuxième partie traitait du cheptel, de la valeur de la reine, de l'élevage des reines et de la génétique; enfin, la troisième partie, elle, traitait du facteur humain, le plus important, car ce n'est que vers les années cinquante que la nécessité d'une formation professionnelle en apiculture est apparue aux responsables de notre apiculture; actuellement la formation des apiculteurs est assurée par les vulgarisateurs apicoles; formés sous la surveillance de la section apicole du Liebefeld. En conclusion, l'apiculteur doit continuer de s'informer en permanence, faute de quoi il sera rapidement dépassé.

En termes choisis, le président remercie notre conférencier pour son exposé et ouvre une discussion générale. Notre vétéran, Adrien Cherix, fut très impressionné par la somme de connaissances contenues dans la conférence de M. Fragnière.

Le secrétaire: *G. P.*

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE LA BÉROCHE ET ENVIRONS

60e assemblée générale ordinaire, samedi 11 février, à Gorgier

Comme à l'accoutumée, l'assemblée est précédée d'un repas qui, suscitant une convivialité chaleureuse (au propre comme au figuré) entraîne un certain retard. Qu'à cela ne tienne, la séance n'en sera que plus rondement menée. Après avoir salué M. Thiévent, membre du comité de la SAR, ainsi que les trente-quatre personnes présentes, le président, Frédy Zuber, propose d'honorer, par un instant de silence, la mémoire de Fritz Zbinden qui nous a quitté subitement. Dans son rapport, il évoque ensuite les activités de l'année écoulée qui, si elle restera de piètre mémoire sur le plan apicole, fut marquée par une course de trois jours au Tessin, arrosée tant de l'intérieur que de l'extérieur selon le mot d'un participant! Les comptes, tenus par Max Ribaux, sont fort sains, tout comme l'effectif de la société, dont on pouvait craindre le tassement. Celui-ci passe effectivement de soixante à soixante-cinq membres, alors qu'aucune démission n'est enregistrée. C'est ainsi que sont accueillis dans la société MM. Ernest Berger, Jean-Claude Ducommun, Patrick Gassmann, Jean Schmocker, Bernard Schreyer et Christian Zbinden.

Pour l'année en cours, les activités suivantes sont prévues:

— le 31 mai, une visite de rucher à Boudry;
— le lundi de Pentecôte, une course, probablement à Sarnen (présence notamment d'un musée apicole);
— le 16 septembre, la «soupe aux pois», qui sera mitonnée à Coffrane.

Mais les considérations gastronomiques cèdent le pas à la controverse scientifique et à ses implications légales, concernant le statut de l'acariose. M. Théodore Müller précise à ce sujet que la mise sous séquestre des ruchers contaminés ou suspects sera bientôt annulée. Après avoir clos les «divers», le président passe la parole à M. Thiévent qui expose les grandes lignes de l'organisation du concours des ruchers. Il rappelle que le tour de notre région viendra en 1991 et que, pour les grands ruchers, la comptabilité requise porte sur trois ans.

C'est par un film sur le Buchneria et ses pairs — qui nous ont tant manqué cet été — que se termine la soirée.

B. U. *B. V.*